

École élémentaire publique des FOSSES

Adresse : 15 avenue Wislon – Montbéliard

Téléphone : 03 81 95 38 31

Mail : ecole.fosses.montbeliard@ac-besancon.fr

Note de rentrée 2019

Equipe enseignante :

Nadège FOURNIER (CP) – Isabelle PLANSON (CP/CE1) –
Manuela CHAPELON (CE1/CE2) – Maryse VUERLI (CE2/CM1) –
Céline FERNEY (CM1/ CM2) – Marie BERNARD (CM2)

Directrice : Marie BERNARD

Horaires scolaires :

8 h 30 / 11 h 30 } lundi, mardi, jeudi, vendredi
13 h 30 / 16 h 30 }

L'ouverture des portes a lieu **10 minutes** avant l'heure d'entrée en classe.
L'entrée et la sortie des classes se feront au portail.
Ces horaires doivent être strictement respectés.

Dates des vacances scolaires :

Vacances de la Toussaint

Fin des cours : samedi 19 octobre 2019
Reprise des cours : lundi 4 novembre 2019

Vacances de Noël

Fin des cours : samedi 21 décembre 2019
Reprise des cours : lundi 6 janvier 2020

Vacances d'hiver

Fin des cours : samedi 22 février 2020
Reprise des cours : lundi 09 mars 2020

Vacances de printemps

Fin des cours : samedi 18 avril 2020
Reprise des cours : lundi 4 mai 2020

Pont de l'ascension du mercredi 20 mai 2020 au dimanche 24 mai 2020

Liaison école/famille :

Un cahier de correspondance est remis à chaque élève. Il restera en permanence dans le cartable. Toutes les informations (école-famille) devront transiter par ce cahier. Merci de le consulter régulièrement et de signer toutes les informations.

Fiches de renseignements :

Les fiches de renseignements doivent être vérifiées avec soin et éventuellement corrigées EN LETTRES CAPITALES LISIBLES . Tout changement de situation doit être signalé rapidement aux enseignants.

Les fiches d'urgence (fiche rouge) doivent être remplies avec soin. Elles serviront en cas d'évacuation sanitaire de votre enfant.

Assurances :

Les enfants doivent être assurés pour toutes les activités n'entrant pas dans le cadre scolaire strict (sorties, classes transplantées etc.). Les parents doivent vérifier que leur assurance personnelle garantit ces risques (Responsabilité Civile ET Accidents corporels). Ils remettront **rapidement** une copie d'attestation d'assurance à l'enseignante de la classe. Les parents peuvent également souscrire une assurance individuelle scolaire.

Hygiène :

Attention à surveiller les cheveux régulièrement : les poux sont présents dans toutes les écoles.

Coopérative :

La cotisation est fixée à 13 € par enfant. Cette cotisation est importante pour l'école : les fonds perçus servent à financer les activités éducatives (voyages, sorties culturelles...). Les chèques sont à rédiger à l'ordre de la coopérative scolaire de l'école des Fossés et à remettre à l'enseignante de votre enfant au plus tard le 16/09/19.

Représentants des parents d'élèves :

La liste 2018/2019 reste en place jusqu'aux prochaines élections . Des informations sur les élections des délégués des parents vous seront communiquées très bientôt (élections prévues courant octobre).

Les parents qui souhaitent se présenter doivent se faire connaître auprès des enseignantes le plus rapidement possible.

Vacances d'été

Fin des cours : samedi 4 juillet 2020

L'équipe enseignante

Signature des parents :